**Autorisations de reproduction**

Vous êtes éditeur, chercheur, étudiant, auteur ou professionnel de la santé et vous souhaitez utiliser une figure, un tableau, un résumé ou tout autre matériel issu de nos ouvrages et de nos revues, contactez Anne Chevalier : anne.chevalier@jle.com

Merci de vous assurer au préalable que le copyright du matériel que vous souhaitez reproduire appartient bien à John Libbey Eurotext. Si oui, merci de compléter ce formulaire, en vérifiant que tous les champs obligatoires sont remplis. Nous vous contacterons par courriel ou fax dans les 7 jours suivant la réception de votre demande.

L’autorisation de reproduction peut être soumise à des frais selon l’usage qui en est fait.

Si vous êtes auteur et que vous souhaitez reproduire dans l’une de vos futures parutions du matériel que vous avez déjà publié chez nous, l’autorisation vous est accordée de fait, sous réserve de nous en informer.

Merci de bien vouloir noter que le contenu de nos livres et de nos revues est protégé par des droits de propriété intellectuelle. La reproduction de tout ou partie de notre contenu est strictement interdite sans autorisation préalable écrite de la part de John Libbey Eurotext (voir conditions d’utilisation).

**Droits étrangers**

Si vous êtes éditeur et que vous souhaitez acquérir les droits de traduction de l’un de nos ouvrages ou d’un article de nos revues, merci de bien vouloir contacter Anne Chevalier : anne.chevalier@jle.com

Si vous êtes traducteur, nous vous informons que nous ne pouvons céder le copyright en langue étrangère de nos livres et des articles de nos qu’aux maisons d’édition. Il serait préférable que vous contactiez un éditeur de votre choix afin qu’il puisse se rapprocher de nous pour vérifier toute question relative à l’acquisition des droits de votre projet. Une fois un contrat de cession établi entre John Libbey Eurotext et votre maison d’édition, elle aura toute liberté de signer un accord de traduction avec vous.